



Barème d'Honoraires 2022
Honoraires de transaction (sur vente) * :

1 € - 50 000 €	Forfait : 5 000 €	TTC
50 001 € - 150 000 €	8 %	TTC
150 001 € - 250 000 €	7 %	TTC
250 001 € - 350 000 €	6 %	TTC
> 350 001	5 %	TTC

Estimation de maison ou d'appartement : forfait 250 € TTC.

*Ce Barème est applicable à toutes les transactions sur ventes, sauf accord différent entre notre agence et le vendeur. Les honoraires sont à la charge du vendeur.